

**ATELIER ESPACE DESTINE AU PERSONNEL  
DE MILIEU DE GARDE  
ET AU PERSONNEL SCOLAIRE<sup>1</sup>**

Version raccourcie d'une heure



**Document uniforme et obligatoire**

**«DOCUMENT DE TRAVAIL»**

**Février 2011**

---

<sup>1</sup> REPRODUCTION INTERDITE SANS AUTORISATION

© Regroupement des organismes Espace du Québec

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Accueil et présentation .....</b>	<b>3</b>
1.1 Équipe d'animation et organismes Espace.....	3
1.2 But du programme .....	3
<b>2. Analyse et problématique .....</b>	<b>5</b>
2.1 Dynamique des abus de pouvoir.....	5
2.2 La vulnérabilité des enfants et le pouvoir d'agir .....	6
<b>3. L'atelier pour enfants : stratégies pour contrer la vulnérabilité .....</b>	<b>7</b>
3.1 Description de l'atelier pour enfants.....	7
<b>4. La prévention au quotidien et la discipline positive .....</b>	<b>10</b>
4.1 Faire de la prévention ce n'est pas seulement parler de violence... ..	10
4.2 Activités de prévention en complément au programme.....	11
<b>5. Pistes pour vérifier si l'enfant est victime de violence.....</b>	<b>12</b>
5.1 Comment savoir si... ..	12
5.2 Comment aller vérifier vos doutes.....	13
<b>6. Quand l'enfant se confie à vous.....</b>	<b>14</b>
<b>7. Ressources du milieu .....</b>	<b>15</b>
<b>8. Conclusion (facultative : selon le temps qu'il vous reste) .....</b>	<b>17</b>
<b>9. Évaluation de l'atelier .....</b>	<b>18</b>

## 1. ACCUEIL ET PRESENTATION

Objectifs: Accueillir les participant-e-s et présenter: l'équipe d'animation, le but du programme Espace, les documents remis, le plan de la rencontre.

Pour dynamiser cette partie voir la boîte à outils, partie #1

### 1.1 Équipe d'animation et organismes Espace

Présenter l'équipe d'animation et mentionner que cet atelier pour adultes a lieu en lien avec celui auxquels les enfants vont bientôt participer. Souligner le fait que leur présence à l'atelier pour adultes est très importante afin de pouvoir poursuivre la prévention de la violence après le passage d'Espace.

Présentation de votre organisme, ex : années d'existence, territoire couvert, nombre de personnes rencontrées...

Spécifier que nous ne sommes pas là pour juger mais nous allons parler ouvertement de la violence. Avec les enfants, Espace aborde la violence entre enfants et de la part d'adultes. Avec les adultes, nous souhaitons davantage amorcer une réflexion sur nos propres comportements d'adultes.

Lorsque, exceptionnellement, l'animation de cet atelier est effectuée par une seule personne, donner les informations suivantes :

*« Habituellement, nous sommes deux pour animer cet atelier. Exceptionnellement, aujourd'hui, je suis seul-e; mais il y a d'autres personnes ressources au bureau d'Espace \_\_\_\_\_ pour répondre à des besoins particuliers. Je serai disponible à la pause ou à la fin de l'atelier, mais à tout autre moment, vous pouvez nous rejoindre aux heures d'ouverture. Notre numéro de téléphone est à la fin du Guide pratique que vous avez entre les mains. Mes collègues sont : X \_\_\_\_\_; Y \_\_\_\_\_; Z \_\_\_\_\_.»*

Spécifier que cet atelier est une version raccourcie d'une durée de 1h plutôt que 2h. Inviter les gens à poser leurs questions au fur et à mesure et à venir vous voir à la fin ou encore appeler au bureau s'il s'agit d'une situation particulière

### 1.2 But du programme

Utiliser le DVD promotionnel ou les trois points suivants :

- Le programme Espace vise la prévention de toutes les formes de violence, qu'elle soit verbale, psychologique, physique, sexuelle ou qu'il s'agisse de négligence. Il est composé de trois volets : personnel du milieu visité, parents et enfants de 3 à 12 ans.
- Ses principaux objectifs sont d'outiller les adultes et les enfants pour savoir reconnaître la violence, donner des moyens concrets pour y faire face et développer un réseau d'entraide. Espace a besoin de vous et de l'implication du milieu (école ou milieu de garde) pour y arriver.
- Il favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie

L'approche d'Espace se distingue des approches plus traditionnelles qui visent le contrôle des victimes potentielles par des règles restrictives et culpabilisantes (Ex : ne pas accepter de bonbon ou monter dans la voiture d'un inconnu, ne pas dire son nom, ne pas porter de vêtements provocants.) ou des agresseurs par l'emprisonnement, alors qu'il y a déjà une ou des victimes.

**AU BESOIN :**

Si quelqu'un-e dit quelque chose qui pourrait porter atteinte à une personne ayant vécu de la violence, vous pourriez utiliser une formule comme celle-ci : «étant donné la possibilité qu'il y ait, parmi nous, des personnes ayant subi de la violence, par respect pour elles, il serait important de faire attention à nos commentaires.»

## 2. ANALYSE ET PROBLEMATIQUE

### Objectif:

Conscientiser les participant-e-s :

- à la dynamique des abus de pouvoir qui sont à la source des agressions;
- aux différentes formes de violence
- à l'analyse des facteurs de vulnérabilité et aux moyens pour les contrer

Pour dynamiser cette partie voir la Boîte à outils, partie #2

### 2.1 Dynamique des abus de pouvoir

Au-delà des situations spectaculaires que l'on voit dans les médias, il y a la violence qui nous touche toutes et tous. Celle sur laquelle nous avons du pouvoir.

La violence faite aux enfants est l'expression d'un abus de pouvoir d'un adulte sur un enfant ou encore, d'un enfant sur un autre plus vulnérable. C'est pourquoi notre analyse questionne les inégalités de pouvoir entre les personnes et notre approche vise le renforcement des enfants, des adultes et de leur milieu de vie.

Notre statut d'adulte nous donne du pouvoir sur les enfants. Ce pouvoir est aussi et surtout une responsabilité face aux enfants : les encadrer, les guider, leur transmettre des valeurs, de l'affection, etc. Ce pouvoir n'est donc pas mauvais en soi, tout dépend de ce que j'en fais et la majorité du temps nous l'utilisons correctement pour guider les enfants. Cela devient un problème quand nous l'utilisons pour poser des gestes qui n'apportent rien au bien-être de l'enfant et qui l'abaissent plutôt que de le valoriser, plutôt que de l'élever. Ces abus de pouvoir se traduisent alors en agressions.

#### AU BESOIN

Si cela vous semble pertinent ou en réponse à des questions, vous pouvez nommer le fait que l'action des organismes Espace est basée sur des valeurs féministe et communautaire. Voici quelques éléments clés :

- Le mouvement féministe établit des liens entre les agressions commises envers les enfants et celles commises envers les femmes en reconnaissant que toutes les agressions commises envers les enfants sont avant tout des actes de domination et d'oppression exercés par une personne qui est en situation de pouvoir sur l'enfant. Ainsi, avant d'être un problème individuel, la violence envers les enfants est vue comme un problème social.
- L'action des organismes communautaires autonomes se caractérise notamment par la recherche de justice sociale, la promotion de l'autonomie individuelle et collective, un fonctionnement démocratique et l'engagement militant dans une perspective de changement social.

## 2.2 La vulnérabilité des enfants et le pouvoir d'agir

Trois facteurs importants rendent les enfants vulnérables aux agressions :

- 1) le manque d'information
- 2) leur dépendance vis-à-vis des adultes
- 3) l'isolement social.

### **Les enfants manquent d'information sur les agressions :**

Les enfants sont généralement peu ou mal informés au sujet des agressions et encore moins de leurs droits.

### **Leur dépendance vis-à-vis des adultes.**

Les enfants dépendent des adultes pour être nourris, éduqués, aimés et pour apprendre à vivre en société. Cette dépendance devrait susciter la protection des adultes, mais il arrive que des adultes l'utilisent au détriment de l'enfant en leur infligeant des blessures morales ou physiques.

### **Les enfants sont vulnérables aux agressions parce qu'ils-elles sont isolés-es**

Connaissant peu les ressources d'aide disponibles et ignorant leurs droits, les enfants n'auront pas le réflexe de recourir aux intervenants de leur milieu, de déposer une plainte à la police, d'appeler le CLSC ou la DPJ. Entre ami-e-s, les enfants se considèrent souvent comme de simples partenaires de jeux et non comme des personnes pouvant s'entraider.

### 3. L'ATELIER POUR ENFANTS : STRATEGIES POUR CONTRER LA VULNERABILITE

#### Objectifs:

Informers les adultes de la façon dont le sujet sera abordé avec les enfants afin de les rassurer au besoin et de leur permettre de poursuivre la prévention dans le même esprit, avec un vocabulaire semblable. Démontrer l'importance du renforcement du pouvoir d'agir des enfants en prévention.

Puisqu'il est impossible de surveiller les enfants 24h/24, le programme Espace a été conçu pour diminuer la vulnérabilité des enfants et augmenter leur pouvoir d'agir.

Espace mise sur **l'affirmation, l'entraide et la force intérieure** pour prévenir la violence. Voyons comment, avec l'atelier des enfants.

#### 3.1 Description de l'atelier pour enfants

##### Généralités touchant tous les niveaux :

- Espace visite le milieu dans son ensemble, enfants et adultes ;
- Les ateliers sont adaptés aux différents groupes d'âge, mais c'est le même contenu ;
- «Il y aura trois personnes pour animer l'atelier dans chaque groupe (ou classe) d'enfants de votre CPE ou école.
- Mises en situation et discussion : version où l'enfant se fait enlever ses droits et ensuite, version où l'enfant garde ses droits ;
- La victime est à tour de rôle une fille et un garçon dans les mises en situation ;
- Lorsque les enfants nous donnent des réponses nous essayons, autant que possible de valoriser leurs réponses afin de renforcer le fait qu'ils et elles connaissent déjà des solutions.
- À la fin de l'atelier, loin d'être apeuré-e-s, les enfants se sentent généralement plus forts et fortes, avec des solutions à mettre en application au besoin.
- La participation des titulaires de classe est demandée pour la dernière mise en situation.

Étant donné que le personnel a la possibilité de participer aux ateliers pour enfants soit comme titulaire ou en s'ajoutant à un groupe de leur milieu, il n'est pas nécessaire de passer autant de temps que ce que nous faisons avec les parents, mais le personnel appréciera certainement savoir comment l'atelier se déroulera. Pour que le personnel poursuive la prévention, nous devons insister sur notre approche qui vise le développement du pouvoir d'agir.

### 3.1.1 Personnel PRÉSCOLAIRE

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #3

#### Principaux éléments de l'atelier préscolaire :

- ❖ l'atelier se déroule sur 3 jours, 20 à 30 minutes d'animation suivies d'une période de rencontre. Le tout pouvant aller jusqu'à un maximum d'une heure par jour ;

#### Contenu

##### Jour 1

- ❖ On aborde le droit de se sentir en sécurité fort-forte et libre avec des photos;
- ❖ L'intimidation entre enfants ;
- ❖ Retour et recherche de solutions : dire «non», demander l'aide d'ami-e-s, en parler à des adultes de confiance ;
- ❖ Période libre à la fin du jour 1, avec l'équipe d'animation pour contacts.

##### Jour 2

- ❖ Présentation à l'aide des poupées : règles de sécurité, autodéfense avec le cri ;
- ❖ Rencontres post-atelier confidentielles offertes aux enfants, sur une base volontaire, pour recevoir leurs commentaires, faire de la révision et de la référence au besoin auprès des ressources d'aide (ex : parents, personnel du milieu ou autres ressources)
- ❖ Les enfants sont invité-e-s à faire un dessin pour l'équipe d'animation.

##### Jour 3

- ❖ La chanson : «Tête, épaules, genoux, orteils»;
- ❖ Schémas corporels pour nommer les parties du corps avec les vrais mots ;
- ❖ Trois mises en situation : entre frère et sœur, violence sexuelle d'un oncle, confiance d'un enfant à son éducatrice-éducateur, enseignant-e-s ;
- ❖ Remise de l'aide mémoire ;
- ❖ Rencontres post-atelier confidentielles et activité de transition : expliquer au personnel l'importance de cette activité de transition pendant les rencontres individuelles pour permettre aux enfants d'intégrer le contenu de l'atelier et pour certains, de ventiler sur le plan émotif.

### 3.1.2 Personnel PRIMAIRE

Pour dynamiser cette partie voir la boîte à outils, partie #3

#### Principaux éléments de l'atelier primaire

- ❖ L'atelier en classe est d'environ 1h-1h15, suivi des rencontres post-atelier ;
- ❖ Les trois droits : se sentir en sécurité, fort-forte et libre ;
- ❖ Les règles existent pour protéger mes droits et ceux des autres ;
- ❖ Quatre mises en situation :
  - Enfant qui se fait intimider par un autre enfant
  - Enfant qui se fait enlever ses droits par une personne connue (voisin /entraîneur/oncle)
  - **1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle** : violence sexuelle de la part d'un proche (oncle)
  - **3<sup>e</sup> cycle** : relation amoureuse entre jeunes (exploitation)
  - Guy vit une situation difficile et veut en parler à une personne de confiance ;
- ❖ On parle aussi des inconnus rencontrés sur internet ;
- ❖ Des moyens simples : dire «non», demander l'aide d'ami-e-s, en parler à un adulte de confiance et au besoin utiliser l'autodéfense;
- ❖ Trouver trois adultes de confiance et continuer de le dire jusqu'à ce qu'on le croit;
- ❖ Remise d'un aide-mémoire
- ❖ Rencontres post-atelier confidentielles offertes pour permettre aux enfants de donner leurs commentaires, faire de la révision et de la référence au besoin, auprès des parents d'un membre du personnel ou d'autres ressources ;
- ❖ Période d'activités de transition : les enfants sont invité-e-s à faire un dessin ou à écrire un texte. Expliquer au personnel l'importance de cette activité de transition pendant les rencontres individuelles pour permettre aux enfants d'intégrer le contenu de l'atelier et pour certains, de ventiler sur le plan émotif avant de passer à du travail académique faisant appel au rationnel.

#### AU BESOIN

Selon les réactions, les questions et le temps disponible, donner cette information qui permet d'outiller les adultes face à certaines réactions chez les enfants suite à l'atelier.

Il se peut que les enfants modifient leur comportement suite à l'atelier, c'est sans doute qu'ils sont en train de tester leurs nouveaux apprentissages. Par exemple, des enfants pourraient utiliser les trucs d'autodéfense même s'ils ne sont pas en danger. C'est l'occasion de mentionner que vous êtes rassuré-e-s de savoir qu'il-elle sait se défendre physiquement au besoin, ou dire non. Ensuite, vous pouvez recadrer l'information reçue en parlant des droits des autres qui sont aussi importants que les siens et rappeler les règles à la maison, à l'école, dans les sports. L'autodéfense c'est utile lorsque nous sommes en danger, quand quelqu'un veut nous faire du mal et que nous sommes pris. On les utilise pour se dépendre et aller chercher de l'aide.

## 4. LA PREVENTION AU QUOTIDIEN ET LA DISCIPLINE POSITIVE

### Objectif

Conscientiser les adultes au sujet des gestes et attitudes du quotidien qui renforcent les enfants et sont à la base d'une prévention efficace.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #4

### 4.1 Faire de la prévention ce n'est pas seulement parler de violence...

(Voir Guide pratique à l'intention des parents, p. 8 à 10)

...C'est aussi :

- Lorsque vous soulignez les bons comportements;
- Lorsque vous offrez des périodes récompenses, des privilèges, etc;
- Lorsque vous décrivez le comportement et non l'enfant, quand vous évitez les étiquettes (idées préconçues).

... Leur montrer leur importance en tant que personnes dignes d'attention et de respect. Cela peut-être chaque fois que vous :

- les accueillez avec le sourire ;
- les regardez lorsqu'ils vous parlent ;
- leur laissez faire leurs propres essais et erreurs ;
- appliquez des conséquences logiques, en demandant un geste réparateur ;
- avouez vos erreurs, en vous excusant.

Faire de la prévention au quotidien c'est utiliser toutes occasions pour augmenter leur estime personnelle, leur confiance en leur jugement et leur capacité à réagir.

Pour des informations au sujet de la discipline positive, voir dans la section complément d'information : Quand DISCIPLINE rime avec ESTIME, Les cinq «C» : établir des règles et Bibliographie.

*À suggérer au personnel pour les parents : «OUI, vous le pouvez ! Des méthodes de discipline positive pour vous et votre enfant.*

## 4.2 Activités de prévention en complément au programme

Présenter chacune des sections du cahier et proposer de photocopier les pages d'activité au besoin.

**Jeux éducatifs Espace p.6 à p.17**

**Activités générales pour toute l'école à la p. 18.**

**Activités en classe p.19 à p.24**

**Outils d'intervention p.25 à p.27**

**Les jeux coopératifs à la p. 28**

**Quelques références p. 29:** livres ou vidéos pour enfants.

## 5. PISTES POUR VERIFIER SI L'ENFANT EST VICTIME DE VIOLENCE

Objectif:

Conscientiser les adultes aux indices de stress et à la possibilité que l'enfant ait été victime de violence.

### 5.1 Comment savoir si...

Pour dynamiser cette partie voir la boîte à outils, partie #5, pour le personnel

Des changements soudains et persistants dans le comportement d'un enfant sont souvent l'indice d'un stress: colère subite, fatigue, apathie (sans énergie), cauchemars, agressivité, recommencer à mouiller son lit, replis sur soi, mensonges, etc.

Le stress chez l'enfant est habituellement causé par :

- **une situation nouvelle** : déménagement, entrée à l'école, la naissance d'un nouveau bébé dans la famille, etc.
- **des moments difficiles** : période d'examens, divorce, perte d'un être cher, chicanes, etc.

**Mais il peut arriver que la raison de son stress soit le fait de vivre de la violence.**

Il serait cependant précipité de tirer des conclusions et de dramatiser sans avoir vérifié auprès de l'enfant ce qui se passe. Tous les enfants ne réagissent pas de la même façon à la violence. Cela dépend de :

- ✓ leur âge,
- ✓ leur personnalité,
- ✓ le type de violence vécue et sa gravité.
- ✓ De la fréquence et de la durée des gestes posés ;
- ✓ Du lien qui uni la victime à l'agresseur ;
- ✓ De la présence ou non de personnes significatives dans son environnement ;
- ✓ Certains enfants se confient facilement, d'autres peuvent garder le silence ou mentir pour différentes raisons :
  - par peur de ne pas être crus ;
  - par crainte des représailles ;
  - par sentiment de culpabilité ;
  - pour protéger l'agresseur.

Attention aux étiquettes! Ex: les enfants qui mentent ont parfois besoin d'aide et peuvent devenir des proies faciles pour les agresseurs. Il est nécessaire de porter une attention particulière et bien vaillante à ces enfants.

**AU BESOIN :**

Pour les personnes intéressées à avoir la liste des indices de stress chez les enfants, l'organisme peut en offrir des copies à prendre sur la table (voir section «*Complément d'information*») ou référer les gens au Guide : «*Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant, Quand et comment signaler ?*» aux pages : 9 pour l'abandon, 11 pour la négligence, 12 pour les mauvais traitements, 13 pour les «abus sexuels», 15 pour les abus physiques, 16 pour les troubles de comportements sérieux.

Pour les personnes qui désirent en savoir plus sur le mensonge, il est possible de remettre le document qui se trouve dans la section «*Complément d'information*».

## 5.2 Comment aller vérifier vos doutes

En faisant les premiers pas, en parlant de nos doutes et inquiétudes tout en respectant le rythme et les besoins de l'enfant.

Si l'enfant ne se confie pas, c'est peut-être parce que le problème peut être réglé sans nous ou qu'il n'est pas prêt. Cependant, si la situation persiste, nous pouvons lui faire part, à nouveau, de nos inquiétudes.

## 6. QUAND L'ENFANT SE CONFIE A VOUS...

Objectif: démystifier l'intervention en donnant des lignes guides

Certains problèmes confiés par les enfants peuvent nous sembler petits. D'autres nous apparaîtront plus sérieux. Pour l'enfant, peu importe le problème, la situation est importante. Nous devons donc accorder à chaque confiance, l'attention nécessaire afin d'aider l'enfant du mieux que nous pouvons.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #6, pour le personnel

Pour cette partie, vous trouverez plus de détails dans le *Guide pratique à l'intention des parents* aux pages 22 à 27. Inviter le personnel à compléter par la lecture des chapitres 3 et 4

### Grandes lignes basées sur le développement du pouvoir d'agir des enfants :

- Commencer par mettre l'enfant à l'aise en l'écoutant dans un endroit calme et discret.
- Croire ses confidences sans porter de jugement, ex : les enfants qu'on étiquette menteurs, manipulateurs...Allons voir plus loin, que cache le mensonge ;
- Contrôler, dans la mesure du possible, vos réactions. Cela contribuera à calmer l'enfant, sinon, dire à l'enfant que votre colère n'est pas dirigée contre lui ;
- Rassurer l'enfant, ex : tu as bien fait d'en parler, c'est courageux de ta part, tu as le droit de te sentir en sécurité, ce qui t'arrive n'est pas de ta faute ;
- Valider ses émotions sans lui suggérer les vôtres ;
- Demander à l'enfant comment je peux l'aider et quelles sont ses idées pour résoudre le problème. Cela lui redonne du contrôle sur la situation ;
- Laisser l'enfant donner sa version des faits sans l'influencer. À mesure que la confiance grandira, vous en saurez davantage ;
- Respecter son rythme, poser des questions simples et ouvertes (qui, quoi, quand, où...)
- Ne pas faire de promesses que vous ne pouvez tenir.
- Protéger le caractère confidentiel de la confiance (sauf avec la DPJ lors d'un signalement)
- Vérifier si l'enfant est en sécurité. Avez-vous beaucoup ou peu de temps pour réagir ?
- Faire savoir à l'enfant que vous ne l'abandonnez pas, qu'il aura l'aide nécessaire ; la vôtre ou celle de quelqu'un d'autre.

## 7. RESSOURCES DU MILIEU

Objectifs :

Informer les adultes des ressources existantes, les responsabiliser face à l'importance de se mobiliser pour chercher l'aide nécessaire et démystifier certaines ressources comme la DPJ.

Aller chercher l'aide de notre entourage ou auprès de certains organismes, au besoin, c'est important.

Pour dynamiser cette partie, voir la boîte à outils, partie #7

Inviter les participant-e-s à consulter votre liste des ressources régionales où ils trouveront les coordonnées des ressources telles :

**Les organismes communautaires et les groupes d'entraide** : ils existent pour répondre à différents besoins. Pour les trouver, il est possible de contacter Espace ou le CLSC de votre région. Ils pourront vous aider ou vous référer à d'autres ressources.

**Les CSSS : hôpitaux, CLSC, etc.** Il s'agit de s'informer des services offerts.

**La loi sur la protection de la jeunesse stipule :**

Dans l'exercice de leurs fonctions, les professionnels travaillant auprès des enfants, les personnes oeuvrant dans un milieu de garde, les enseignants, les employés des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les policiers doivent signaler au DPJ toutes situations visées par la LPJ :

- violence physique
- violence sexuelle
- négligence grave
- abandon
- mauvais traitement psychologique (dénigrement, menace, rejet affectif, isolement, exploitation, exposition à la violence conjugale, etc.)
- sérieux problèmes de comportement (abus de drogue, tentative de suicide, fugues, délits, etc.)

De plus, tout adulte a l'obligation d'apporter l'aide nécessaire à un enfant qui désire signaler sa situation ou celle de ses frères et sœurs ou d'un autre enfant qu'il connaît (article 42)

**Centre jeunesse : Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)**

Pour tous doutes à propos d'une situation, il est possible de contacter le service d'information de la DPJ au même numéro que pour un signalement.

### AU BESOIN

Lors d'un signalement, l'intervenante-l'intervenant demandera : une description des faits, de la situation (pas d'interprétation), les paroles exactes de l'enfant qui s'est confié, les noms, adresse, etc., des personnes concernées ;

Si vous choisissez de vous identifier, votre nom ne sera pas dévoilé sans votre consentement ;

La DPJ doit vous aviser de sa décision de ne pas retenir le signalement;

Les renseignements que vous avez fournis sont conservés pendant 2 ans;

Il est bon de noter le nom de la personne qui a pris le signalement.

Si des personnes parlent de leur mauvaise expérience avec la DPJ ; bien qu'il y ait eu des expériences malheureuses de signalements, il est très important de ne pas "boycotter" cette ressource parce que c'est en utilisant les services que nous confirmons les grands besoins de la population.

### Service de police

Lorsque l'on souhaite que l'agresseur soit arrêté rapidement, il est possible d'effectuer une plainte policière. Cela permet de protéger d'autres enfants.

Pour d'autres informations sur la Loi de la protection de la jeunesse et le signalement, référer les adultes au Guide du signalant intitulé : *Faire un signalement au DPJ, C'est déjà protéger un enfant. Quand et comment signaler ?*<sup>2</sup> Il est aussi possible de le trouver sur le web à l'adresse suivante : [www.msss.gouv.qc.ca/jeunes](http://www.msss.gouv.qc.ca/jeunes).

Selon le temps qu'il vous reste, présenter quelques ressources de votre région ou provinciales qui vous semblent importantes à faire connaître: ex : des ressources d'aide spécifiques pour les enfants, qui sont accessibles financièrement, etc.

Pour les éducatrices, éducateurs, enseignantes et enseignants titulaires de groupe, prévoir un moment pour leur remettre le mémo : «Afin de contribuer au bon déroulement de l'atelier Espace» (voir dans la Boîte à outils, partie #8, pour le personnel).

Attirer leur attention sur les éléments qui vous semblent les plus importants.

<sup>2</sup> Le contenu de ce guide, édité par la Direction des communications du ministère de la Santé et des services sociaux du Québec, tient compte des modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse entrées en vigueur le 9 juillet 2007.

## 8. CONCLUSION (FACULTATIVE : SELON LE TEMPS QU'IL VOUS RESTE)

Objectif: Sensibiliser les adultes à l'importance de s'impliquer

Les adultes ont le pouvoir de changer les choses par des paroles et des actions parfois très simples. Juste par une présence attentionnée, nous pouvons devenir une personne significative et faire la différence dans la vie d'un enfant.

Ce paragraphe fait référence à la résilience ou capacité de surmonter l'épreuve, qui est souvent reliée à une personne présente dans la vie de l'enfant et qu'il a considérée comme un pilier.

Pour d'autres informations sur la résilience, voir le complément d'information.

## 9. ÉVALUATION DE L'ATELIER

Objectif :

Permettre à l'organisme d'avoir la rétroaction des participant-e-s au sujet de l'atelier afin de pouvoir s'ajuster au besoin.

Utiliser le questionnaire d'évaluation prévu pour cet atelier raccourci d'une durée d'une heure. Il se trouve dans le *Complément d'information*.

Demander au personnel de prendre quelques minutes pour compléter la feuille d'évaluation de la version raccourcie d'une durée d'une heure. Leurs commentaires sont très appréciés, cela permet des ajustements, au besoin.

Remercier les personnes présentes pour leur participation !

Rappeler vos disponibilités pour répondre à des questions et la possibilité de vous joindre au bureau pour du support concernant toutes situations touchant les enfants et la prévention de la violence.

**FIN DE L'ATELIER**